

**« REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE "EDUCATEUR SPORTIF" MENTION "AVIRON ET DISCIPLINES ASSOCIEES" »**

<p align="center"><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b></p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center"><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b></p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p align="center"><b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b></p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center"><b>MODALITES D'EVALUATION</b></p>	<p align="center"><b>CRITERES D'EVALUATION</b></p>
<p align="center"><b>UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</b></p>			
<p><b>Participation au fonctionnement de la structure d'aviron et de disciplines associées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil, information et orientation des différents publics au sein de la structure proposant la pratique de l'aviron et disciplines associées en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques</li> <li>- Participation aux actions de communication et de promotion de l'activité aviron et disciplines associées en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur</li> <li>- Promotion des activités d'aviron et disciplines associées au travers le développement des nouvelles pratiques selon des modalités adaptées aux caractéristiques et besoins de chacun</li> <li>- Participation à la planification des activités sur la saison et veille quant à leur</li> </ul>	<p>C1.1- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.</p> <p>C1.2- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.</p> <p>C1.3- Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> <li>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous</li> <li>- produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés</li> <li>- promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués.</li> <li>- repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous.</li> <li>- choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics.</li> <li>- garantit l'intégrité physique et morale des publics</li> <li>- se situe dans la structure</li> <li>- situe la structure dans les différents types d'environnement</li> <li>- participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous.</li> </ul>

<p>déclinaison opérationnelle dans un label de démarche citoyenne avec un souci de préservation des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</li> <li>- Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable</li> <li>- Entretien du matériel pédagogique et préservation des installations</li> </ul>			
<b>UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE</b>			
<p><b>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ de l'aviron et disciplines associées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'un projet d'animation en prenant en compte les caractéristiques du contexte de son intervention afin de l'inscrire dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales</li> <li>- Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics.</li> </ul>	<p>C2.1- Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2- Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p> <p>C2.3- Evaluer un projet d'animation.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> <li>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative.</li> <li>- définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun</li> <li>- identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués</li> <li>- planifie les étapes de réalisation</li> <li>- anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la conduite d'actions de sensibilisation et d'animation en aviron et disciplines associées visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé en lien avec les spécificités des publics encadrés.</li> <li>- Participation à l'organisation du travail et à l'animation de réunions</li> <li>- Participation à la programmation et à la planification des activités en aviron et disciplines associées</li> <li>- Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans la structure dans des conditions optimales de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.</li> <li>- Participation à l'élaboration du budget d'un projet d'animation</li> <li>- Participation au suivi administratif de son action.</li> <li>- Réalisation de bilan et propositions de perspectives futures de son action</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous</li> <li>- utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics.</li> <li>- produit un bilan</li> <li>- identifie des perspectives d'évolution.</li> </ul>
---	--	--	--

**UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DE L'AVIRON ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

<p><b>Conduite de séances, de cycles d'animation, de découverte ; d'apprentissage en aviron et disciplines associées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'actions d'animation en aviron et disciplines associées</li> <li>- Mise en œuvre d'actions et de cycles d'apprentissage</li> <li>- Prise en compte des caractéristiques du milieu d'intervention</li> <li>- Organisation de l'espace de pratique</li> <li>- Enseignement au respect de l'environnement</li> <li>- Contribution à la valorisation des espaces, sites et itinéraires (ESI) de pratique</li> <li>- Evaluation du niveau initial et des comportements des publics dont il a la charge</li> <li>- Contribution aux expressions individuelles et collectives, adaptées aux caractéristiques des publics encadrés</li> <li>- Proposition de progressions en aviron et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</li> </ul>	<p>C3.1- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en aviron et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p> <p>C3.2- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en aviron et disciplines associées à partir des particularités des publics impliqués.</p> <p>C3.3- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en aviron et disciplines associées notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ la production par le candidat d'un document présentant un cycle de découverte.</p> <p>2/ la conduite d'une séance de découverte</p> <p>3/ un entretien portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse et l'évaluation de la séance</li> <li>- les choix éducatifs, pédagogiques et organisationnels de la séance et du cycle de découverte susmentionné</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fixe les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation adaptées aux caractéristiques des publics encadrés</li> <li>- prend en compte les caractéristiques du public, notamment en situation de handicap et les conditions de pratique dans la préparation de la séance ou du cycle</li> <li>- prend en compte les objectifs de séance et de cycle dans leur conception</li> <li>- présente les consignes, de l'organisation pédagogique et matérielle de son action</li> <li>- met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle ainsi qu'aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés en adoptant une démarche intégrative de ces différents publics</li> <li>- adapte son action pédagogique aux caractéristiques des publics</li> <li>- fait découvrir les enjeux de l'activité, les règles sportives et de pratique et leur sens en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités des publics</li> <li>- construit et utilise des outils d'évaluation adaptés</li> <li>- évalue son action</li> <li>- évalue la progression des pratiquants en prenant en compte leurs singularités.</li> </ul>
--	---	--	--

<p>- Evaluation de séances et de cycles en regard des objectifs définis et des caractéristiques singulières des différents publics</p>			<p>- sensibilise à l'environnement et au développement durable</p>
<p><b>UC 4 – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « AVIRON ET DISCIPLINES ASSOCIEES» POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE</b></p>			
<p><b>Encadrement des activités d'aviron et disciplines associées en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances</b></p> <p>- Initiation aux différentes pratiques dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics</p> <p>- Définition des moyens à mettre en œuvre pour assurer la sécurité d'un lieu de pratique</p> <p>- Gestion de l'aménagement de l'espace pour garantir la sécurité des pratiques et celles des autres usagers de l'espace de pratique</p> <p>- Veille liée à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité</p> <p>- Proposition de stratégies d'action dans le domaine de la prévention et de la sécurité</p> <p>- Gestion de l'aménagement de l'espace et du matériel en prenant en compte les conditions d'accueil et de sécurité et les</p>	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention aviron et disciplines associées en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention aviron et disciplines associées afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <p>1/ la réalisation d'une séance d'entraînement sur l'eau visant la préparation à la compétition</p> <p>2/ la réalisation d'une séance d'entraînement au sol ayant pour objectif le renforcement musculaire</p> <p>3/un entretien portant sur les choix pédagogiques et techniques des deux séances</p> <p>4/deux démonstrations techniques : en « skiff » puis en « solo de mer » portant sur la maîtrise des compétences techniques</p>	<p>Le candidat :</p> <p>Le candidat :</p> <p>- maîtrise les contenus techniques en aviron et disciplines associées</p> <p>-maîtrise les conduites professionnelles en aviron et disciplines associées en veillant à respecter l'intégration de tous</p> <p>- utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage en fonction des publics et de leurs caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>- adapte les gestes techniques en fonction des conditions de pratique</p> <p>- démontre les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage en choisissant les moyens adaptés aux caractéristiques des pratiquants en adoptant une démarche intégrative des différents publics</p> <p>- maîtrise les règles et usages de l'aviron et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques singulières des publics</p> <p>- applique les règles et usages de l'aviron et disciplines associées</p> <p>- sensibilise aux bonnes pratiques environnementales, citoyennes et aux conditions à risque</p>

<p>caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des évolutions réglementaires concernant la pratique</li> <li>- Intervention en cas d'incident ou d'accident</li> <li>- Contribution à la construction de la citoyenneté en adaptant les démarches et les outils aux caractéristiques spécifiques des publics</li> <li>- Anticipation concernant les comportements à risque pour la santé physique des pratiquants en prenant en compte leurs caractéristiques singulières</li> <li>- Contribution à la lutte contre les addictions, la violence, les incivilités, en identifiant et signalant, le cas échéant, les comportements à risques</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilise les matériels adaptés à l'aviron et disciplines associées, conformes aux règles de sécurité</li> <li>- évolue sur des espaces adaptés à l'aviron et disciplines associées</li> <li>- évolue sur des espaces adaptés aux caractéristiques singulières des publics en veillant à leur intégrité physique et morale</li> <li>- réagit avec pertinence aux situations en cas d'incident ou d'accident</li> <li>- veille au bon fonctionnement du matériel et assure les réparations courantes</li> </ul>
---	--	--	---